



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 15 : **Tableau des emplois**

Mesdames, Messieurs les élu-e-s,

Des urgences ne sont pas prises en compte dans le tableau des emplois en ce qui concerne les écoles.

Les problèmes d'effectifs y sont en effet récurrents :

- Avec un manque d'Atsem remplaçant.e.s. Des classes de 30 élèves peuvent ainsi par exemple ne pas avoir d'Atsem pendant plus de 15 jours. Une seule ou un seul Atsem est recruté.e mais c'est en remplacement d'un départ en retraite. On est loin de votre engagement d'une ou un Atsem par classe.
- Avec un manque de personnel de nettoyage, faisant que les locaux ne peuvent pas être nettoyés pendant plusieurs jours, alors que la situation sanitaire nous invite à appliquer un protocole strict. Nous ne voyons aucun recrutement à ce niveau.

Tout cela entraîne une détérioration des conditions de travail des intervenantes et intervenants dans les écoles, que ce soit pour le personnel de ménage, pour les Atsems et pour les enseignantes et enseignants. Ceci affecte évidemment le bon fonctionnement des écoles et donc la qualité de l'accueil des enfants et de l'enseignement qui leur est dispensé.

Il est donc plus que nécessaire de procéder à des recrutements urgents et pérennes afin que la situation ne continue pas à se dégrader. Ceci d'autant plus que les capacités financières de la commune le permettent largement. Il en va des conditions de travail des différentes personnes qui interviennent quotidiennement dans les écoles, ainsi que de la qualité d'accueil et d'apprentissage des enfants.

Pouvez-vous nous dire si vous allez répondre positivement à ces besoins de recrutements urgents ?



Citoyen-nes
engagé-es